

Chapitre 9 : Cléopâtre et son goûteur

Vincent MANGEMATIN

Le Roi. - Gertrude, ne buvez pas!
La Reine. – Je boirai, monseigneur, excusez-moi je vous prie.

Elle boit et tend la coupe à Hamlet

Le Roi, à part. – La coupe est empoisonnée ! Il est trop tard.

Hamlet, Acte V scène II.

De William Shakespeare (*Hamlet*) à Victor Hugo (*Lucrèce Borgia*), en passant par *Tristan et Iseult*, Albert Gosciny et René Uderzo (*Astérix et Cléopâtre*) ou par P. Balland (*Une affaire de goût*, 2000, Julliard : Paris), la boisson et l'alimentation sont au cœur des controverses mettant en scène négligences, fraudes, trahisons, empoisonnements volontaires et dispositifs permettant de garantir le caractère non toxique des aliments. Se noue ainsi autour de l'alimentation un jeu complexe mêlant confiance et défiance. On se défie d'un ennemi qui tente de vous empoisonner comme dans *Hamlet*, on se défie d'un marchand peu scrupuleux dont la qualité des produits est altérée, on se défie de propriétés spécifiques de certaines boissons, comme les philtres des sorcières (Boujot, *Le Venin*, 2001, Stock : Paris). Les exemples sont légions et éternels : de l'empoisonnement des puissants dans l'antiquité à l'intoxication alimentaire dans la période récente. La crise de la vache folle, par exemple, débute dans les années 1985-1986 avec l'identification d'une maladie à prions, l'encéphalite spongiforme bovine (ESB), dans un troupeau anglais. Quelques années plus tard, les scientifiques découvrent les liens entre l'ESB et la maladie de Creutzfeldt Jakob dont souffrent des humains. S'ensuit une véritable crise de confiance sur la qualité de la viande bovine, les consommateurs se défiant à la fois des producteurs et des pouvoirs publics. A la crise de la confiance, on oppose généralement son rétablissement. Les modalités varient au cours du temps : Cléopâtre fait appel à un goûteur pour goûter les plats qui lui sont proposés. Au début du XVI^{ème} siècle, le buffet de salle à manger dont les tablettes superposées servent à poser les plats est désigné sous le terme de crédence, mot hériter de l'italien « credenza » (croyance, confiance), dans la locution « fare la credenza », littéralement, « faire l'essai de ». Les plats présentés sur la crédence sont testés, comestibles. Enfin, l'AFSAA (Agence Française pour la Sécurité Alimentaire) assure le contrôle des dispositifs mis en œuvre pour le contrôle : traçabilité des aliments, tests, informations du consommateur, etc.

Quelques images d'*Astérix et Cléopâtre* mettent en scène les principaux actes de confiance. Reprenons la chronologie : Amonbofis, architecte malheureux, tente de discréditer les célèbres gaulois auprès de la Reine des Reines. Il envoie un gâteau empoisonné à Cléopâtre de la part d'Astérix et Obélix. Le goûteur de la reine s'empoisonne et les Gaulois sont accusés d'avoir tenté de tuer Cléopâtre ; ils sont arrêtés. Le druide prépare un antidote au poison et le fait avaler au goûteur qui se remet aussitôt. Les Gaulois, pour prouver la qualité du gâteau le dévore, après avoir été immunisés grâce à l'antidote. En quelques images, Gosciny et Uderzo résument les paradoxes, les apports et les arguments des contributions de cette seconde partie de l'ouvrage, « Actes de confiance ».

Ces sept contributions explorent quatre dimensions de la confiance : le premier élément réside dans l'identification et l'encadrement des *sources de défiance*. La confiance est déclinée par rapport à

des concepts opposés, tel que la défiance, la fraude ou la faute : la confiance est ainsi positionnée au sein des normes sociales, encadrée par des institutions, des règlements, des normes professionnelles qui la garantissent. Le second élément découle du premier. Le repérage et l'encadrement de ces sources de défiance conduisent à la nécessaire *socialisation de la confiance* : la confiance suppose d'être en société, que ce soit sous la forme de rapports interpersonnels ou de supports institutionnels ou réglementaires. La confiance est alors indissociable de *l'engagement individuel ou collectif* (troisième élément), même si certains dispositifs mettent en évidence plus que d'autres cette dimension. Les trois éléments précédents, normes sociales encadrant les sources de défiance, socialisation et engagement permettent que la confiance soit *transitive* (quatrième élément), c'est-à-dire qu'on puisse faire confiance à un tiers parce qu'une personne digne de confiance lui accorde son crédit. Reprenons ces points.

1 L'encadrement des sources de défiance

Il peut paraître paradoxal que l'entrée dans la notion de confiance se fasse, une fois encore, par la définition de son contraire. Pourtant, la confiance n'existe que parce qu'il existe des sources de défiance. Alessandro Stanziani (chapitre 12) montre que le développement du commerce au XIX^{ème} siècle s'accompagne d'un essor conjoint de la fraude et de la falsification concernant les boissons et les denrées alimentaires. Philippe Minard (Chapitre 16) identifie un processus similaire concernant l'origine des draps et toiles, au XVIII^{ème} siècle, cette fois. L'éloignement des producteurs et des consommateurs offre la voie à un ensemble de tricherie et de duperie sur la qualité des denrées et des textiles, l'échange ne se réalisant plus dans une sphère domestique où tous les échangeurs se connaissent. La distance entre producteurs et consommateurs ne permet plus un contrôle direct de la qualité par le consommateur. Il implique la naissance d'une catégorie particulière : le grossiste ou l'intermédiaire. Alessandro Stanziani identifie les solutions possibles à la tricherie : elles passent toutes par la confiance accordée à l'intermédiaire, tant par le producteur qui joue sa réputation dans la qualité des biens vendus sous son nom ou sa marque, que par le consommateur qui trouve ainsi une garantie de la qualité du bien. Quand producteurs et consommateurs s'éloignent et que l'échange devient « anonyme », en se détachant des protagonistes, les solutions, à l'instar de la démonstration de Lynn Zucker (1986), passent par le recours à une institution qui garantit soit l'identité et la qualité de l'intermédiaire, soit le respect de la qualité par l'instauration de normes.

2 La socialisation, condition nécessaire à la confiance

Le terme « socialisation » renvoie à une pluralité de situation. Juliette Rouchier (Chapitre 11) s'intéresse à un premier niveau de socialisation, *l'échange entre individus*. Elle montre qu'un des fondements de la confiance réside dans la familiarité entre les individus. Ainsi, un éleveur transhumant sera accepté s'il est venu spontanément se présenter au chef du village. Le dédommagement demandé pour les dégâts causés par un de ses animaux sera plus ou moins élevé, voire rédhibitoire en fonction de l'attitude initiale de l'éleveur transhumant. S'il est à l'origine du premier échange avec la communauté villageoise, le dédommagement demandé en cas d'incident sera faible alors que, si, au contraire, il a failli à cet échange initial, c'est-à-dire à la socialisation initiale avec la communauté sédentaire, le prix de toute déprédation par un des animaux sera très élevé. L'instauration de la relation à l'arrivée est laissée à l'initiative de l'éleveur transhumant qui marque ainsi sa reconnaissance du groupe et sa demande de participation temporaire à ce groupe. La création d'une relation de confiance entre l'éleveur et la communauté villageoise repose sur la rencontre entre deux individus, l'éleveur et le chef de village si aucune relation n'est nouée précédemment. Cependant, le chef du village n'agit pas seulement comme individu, mais aussi comme institution, puisqu'il sera le percepteur d'une taxe de pâturage. La socialisation repose ainsi sur un second niveau, *la reconnaissance de l'institution*. Philippe Minard, comme Alessandro Stanziani montrent que l'une des solutions pour créer la confiance nécessaire à l'échange quand producteurs et échangeurs ne se connaissent pas est l'instauration d'institutions comme les normes, les chambres de commerce, les associations professionnelles qui garantissent la qualité du producteur ou de l'intermédiaire ou du bien échangé. La confiance a donc

besoin d'un soutien institutionnel. La longueur des circuits, les délais des commandes, la multiplicité des intermédiaires entre le fabricant, le marchand et le détaillant ou consommateur final, notamment, incitent à douter que le fripon soit puni de sa duperie rapidement sans l'édification d'un système contraignant de règles garantissant les protagonistes de l'échange. Faut-il alors parler de « confiance par contrainte », comme le font Olivier Boissin et Pascale Trompette (Chapitre 13) lorsqu'ils analysent la relation entre la famille face au marchand de la pompe funèbre lors du décès d'un proche ? Les auteurs montrent que la spécificité du contexte psychologique et socio-économique environnant le cadavre et le deuil conduit à un fort encadrement de la profession de pompe funèbre pour limiter les asymétries entre une famille endeuillée et une profession organisée et monopolistique. La confiance de la famille dans la pompe funèbre est une confiance par contrainte, conduisant la famille à s'appuyer sur un ensemble de dispositifs réglementaires, institutionnels et liés à la réputation des acteurs pour réduire les risques associés à une « crise de confiance ». Ainsi, que ce soit directement par la relation interpersonnelle ou indirectement par la mise en place de dispositifs, de normes ou d'institutions, la socialisation ou la mise en société sont l'une des conditions de la confiance *en actes*.

3 L'engagement

L'existence d'un cadre institutionnel pour la relation ne se substitue pas à la confiance interpersonnelle mais l'accompagne et lui permet d'être un moyen de coordination et d'action fiable, crédible. Trois contributions replacent la confiance interpersonnelle au cœur de dispositifs institutionnels aussi variés que l'institution pénale, les alliances stratégiques et les amateurs de vin. A chaque fois, l'engagement personnel de l'individu permet l'émergence et l'utilisation de la confiance pour l'action. Pierre-Yves Gomez, Harry Korine et Olivier Masclef (Chapitre 15) analysent le processus d'alliance entre deux entreprises comme une démarche progressive de don et de contre-don, vue comme un engagement progressif personnel des individus. Rappelons-nous : le *Petit Prince*, d'Antoine de Saint Exupéry, revient chaque jour au même endroit pour parler au renard qui accepte d'être apprivoisé et s'assoie chaque jour un peu plus près jusqu'à devenir son ami, les protagonistes de l'alliance Renault Nissan s'apprivoisent en se donnant pareillement des gages de confiance réciproque. Le don appelle un contre-don de nature similaire, une marque de confiance rendue telle une invitation. La tension atteint son paroxysme lorsque le don est important et implique en retour un engagement irréversible du partenaire dans la relation. Marie-Sophie Devresse (Chapitre 10) propose de lire l'engagement comme un des usages instrumentaux de la notion de confiance. Dans la relation qui unie l'espace de l'instruction les usagers de drogues et les agents de l'institution pénale et policière, la confiance joue un rôle central dans la détermination de la peine et de son exécution. La confiance se construit dès le début de l'instruction, en fonction des dires du prévenu, exacts ou mensongers. La possibilité de rendre visible l'usage de drogues par des tests chimiques rend la parole « vérifiable » et la confiance se construit ainsi. La confiance que les agents peuvent accorder à l'usager de drogues en fonction de la confrontation entre les affirmations de ce dernier et les données issues de l'analyse chimique permet de mieux cerner le risque de récidive et de définir le traitement le plus adapté. L'engagement réciproque des agents de l'institution pénale et des consommateurs est essentiellement verbal et sert d'outils pour orienter les individus condamnés. Enfin, le texte de Jean-Luc Fernandez (Chapitre 14) met en scène les mécanismes de reconnaissance des critiques vinicoles et l'identification de la qualité des produits par les amateurs de vin. Le lecteur profane, non engagé, lit les différents guides disponibles, Bettane-Desseauve, Hachette, Parker ou Dussert-Gerber. L'engagement des amateurs dans les cercles oenophiles transforme les modalités d'appropriation de la parole prescriptive du critique. L'amateur éclairé confronte ses choix à ceux du critique qu'il peut remettre en cause du fait de sa compétence, c'est-à-dire de la socialisation de son point de vue avec des pairs. La confiance en actes passe ainsi par l'engagement de l'individu dans des groupes divers avec lesquels il socialise.

4 La transitivité

Juliette Rouchier et Peter McNamara identifient, dans deux contextes radicalement différents, les conditions de la construction d'une confiance indirecte. Les éleveurs transhumants qui se sédentarisent s'installent dans une zone géographique dans laquelle vit un parent, même si la parenté est

éloignée. En faisant cela, l'élèveur transhumant capte une partie du crédit accordé à son parent. La confiance apparaît ainsi transitive. C'est parce que le parent sédentarisé dans le village est digne de confiance, inséré dans la société locale que le nouvel arrivant bénéficie de la confiance des habitants. Peter McNamara (Chapitre 17) cherche à comprendre les mécanismes que les actionnaires mettent en place pour décider et suivre des investissements dans des entreprises risquées comme les start-ups de biotechnologie. En suivant les variations de cours boursiers au cours des cinq dernières années, il montre que les alliances avec de grands groupes pharmaceutiques prestigieux sont un des mécanismes par lesquels les dirigeants d'entreprises très risquées créent de la confiance auprès des propriétaires de l'entreprise, les actionnaires. Les entreprises de biotechnologie conçoivent de nouvelles techniques ou de nouveaux produits en se fondant sur des développements scientifiques et techniques récents et complexes. Il est donc exclu pour les actionnaires d'évaluer la pertinence des choix technologiques des dirigeants. Comme les efforts en recherche ne porteront leurs fruits que dans quelques années, les actionnaires se fondent sur l'évaluation du potentiel scientifique de la start-up, réalisé par un partenaire prestigieux au moment de l'alliance, *i.e.* le grand groupe pharmaceutique pour mesurer la performance de la start-up. Les actionnaires délèguent ainsi à l'entreprise pharmaceutique, avec laquelle une alliance peut se conclure le soin d'évaluer la performance de l'entreprise et de l'équipe dirigeante. La confiance accordée par le grand groupe dans les capacités de la petite entreprise est ainsi transitive. C'est parce que les actionnaires ont confiance dans les capacités d'évaluation de l'entreprise pharmaceutique qu'ils vont investir dans la petite entreprise qu'ils ne connaissent pas, mal ou imparfaitement. La transitivité de la confiance s'exprime ainsi entre les personnes, comme dans l'exemple de la sédentarisation de l'élèveur transhumant, ou dans les institutions, comme peut l'être une entreprise prestigieuse. C'est d'ailleurs parce que la confiance est transitive que l'instauration des normes, des règlements et des institutions permet de créer la confiance entre des personnes étrangères l'une à l'autre, et « condamnées » à l'échange.

Pour mettre la confiance en actes, ces éléments reposent sur deux dimensions complémentaires sous jacente : *la proximité* et *l'universalité*. La confiance entre deux « étrangers » peut naître de la connaissance commune d'un tiers digne de confiance, ce tiers jouant le rôle de trait d'union dans un lien social inexistant. Le tiers connu des deux protagonistes de l'action ou de l'échange recrée la proximité. L'institution ou de la règle « universelle » qui s'appliquent à tous et que tous connaissent produit la confiance entre deux inconnus car la règle crée aussi du lien, une proximité : chaque personne connaît la règle, l'institution, et s'y conforme. Bien qu'implicites, ces deux dimensions complémentaires sont présentes dans tous les textes, que ce soit la réglementation de l'activité de la pompe funèbre qui contraint la création de la confiance, ou les guides vinicoles qui se substituent partiellement à la socialisation de l'expertise, c'est-à-dire à la proximité entre les amateurs.

Ces actes de confiance sont mis en scène en quelques images dans *Astérix et Cléopâtre*. Cléopâtre, reine menacée par des ennemis sournois qui peuvent tenter de l'assassiner et dont il faut se défier, crée un dispositif, celui du goûteur. Le goûteur est son employé et teste pour elle les aliments et boissons. La reine se fonde sur la transitivité de la confiance pour décider de manger ou de rejeter le plat. La confiance dans la nourriture qu'elle absorbe passe par la confiance dans le goûteur ; ce dernier est à la fois un individu et un dispositif technique. La Reine se fie au goût du goûteur pour tester la qualité gustative, mais aussi dans le goûteur comme dispositif : s'il ne meurt pas après l'absorption du plat, c'est qu'il est comestible. Astérix et Obélix détournent le dispositif grâce aux pouvoirs magiques du druide. La reine « congédie le goûteur dont l'estomac a fait commettre une faute à la Reine des Reines », puisqu'elle a accusé à tort les Gaulois. De fait, la reine ne remet pas en cause la bonne foi du goûteur mais bien sa fiabilité comme dispositif, son estomac n'étant pas un outil digne de confiance. Cependant, le dispositif technique ne suffit pas. La preuve de la comestibilité du gâteau passe par un engagement personnel des Gaulois qui mangent le gâteau pour démontrer qu'il n'est pas nocif. Autant d'actes qui restaurent la confiance entre Cléopâtre et les Gaulois, qui permettent la *confiance en action* en dissipant la défiance. Si la lecture des œuvres de Goscinny et Uderzo n'est pas indispensable pour la compréhension du présent ouvrage, elle complète agréablement les contributions présentées ici.